

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2552

présenté par  
M. Plisson

-----

### ARTICLE 34 BIS

À l'alinéa 7, après la première occurrence du mot :

« convention »,

insérer le mot :

« complémentaire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.